



# POMME de TERRE *hebdo*

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE

N°1031  
27 avril 2013

## Édito

### In memoriam Hervé

Personnalité de notre filière, Hervé Morel s'est éteint dimanche dernier. De nature attachante et complexe, Hervé Morel avait consacré une grande partie de sa vie à la pomme de terre. Entré au CNIPT en 1987, il avait travaillé d'abord à la promotion – "Parmentelle", c'est lui – puis à la délégation régionale du Nord-Pas-de-Calais. C'est là qu'il avait été le plus heureux, nouant avec les professionnels de la région des liens qui deviendront vite amicaux. Il avait poursuivi sa carrière au niveau national, à la direction de Fedepom jusqu'en décembre dernier. Généreux, il avait consacré une année de sa vie aux Compagnons d'Emmaüs. Toujours dans la discrétion, une vertu exigeante.

Pomme de Terre Hebdo ne paraîtra pas durant deux semaines.

Rendez-vous le 18 mai.

### LUTTE CONTRE LE MILDIOU

## Une stratégie à mettre en œuvre tout au long de l'année

Mois après mois, année après année, la lutte contre le mildiou perdure. La stratégie adoptée dépend de nombreux facteurs. Mais elle a pour objectif prioritaire d'éviter la première contamination de la parcelle, avant de combattre son irrémédiable expansion.

**L**e mildiou de la pomme de terre (*Phytophthora infestans*) reste l'une des maladies les plus dangereuses des plantes cultivées. Eviter son entrée dans les parcelles et limiter son développement sont les seuls moyens de le contrôler. Première étape: la prophylaxie. La gestion efficace des tas de déchets et écarts de triage évite la dissémination de la maladie. Cela passe par le bon choix du lieu de stockage. L'écoulement des jus vers les fossés, les points d'eau de surface ou la nappe sont à proscrire, tout comme les dépôts dans les périmètres de protection des captages. S'il y a beaucoup de tubercules, un traitement à la chaux vive est conseillé. Sinon, la pose d'une bâche plastique est suffisante. Dans tous les cas, il est fortement déconseillé d'épandre des déchets de pommes de terre sur les parcelles susceptibles de recevoir cette culture à l'avenir. Enfin, l'épandage des déchets doit prendre fin en février pour permettre la destruction des tubercules par le gel.

Les repousses de pommes de terre dans les autres cultures favorisent la dissémination du mildiou. Pour les prévenir, la mise en place d'une lutte culturale s'impose avec quelques règles simples: éviter de laisser trop de tubercules sur le sol lors de la récolte, ne pas épandre de résidus de pommes de terre au printemps, éviter l'enfouissement des tubercules à la récolte et préférer l'implantation des céréales en non labour, afin de favoriser l'action du gel. Pour empêcher la création de foyer de mildiou

dans la parcelle, autant éviter l'implantation des zones où le traitement et la récolte sont difficiles ou interdits, comme les coins de champ, les bordures de parcelle (notamment près des bois, des chemins, des haies), les obstacles (pylônes, arbres), les fourrières difficilement accessibles et les bordures de points d'eau. Pour mémoire, une zone de non-traitement (ZNT) est obligatoire pour tous les fongicides dont la largeur diffère selon les spécialités (voir étiquette).

*Eviter son entrée dans les parcelles et limiter son développement sont les seuls moyens de contrôler le mildiou.*

### Traiter si nécessaire

L'utilisation d'un pulvérisateur "contrôlé" et parfaitement réglé limite les effets sur l'environnement. Le traitement doit se faire de façon homogène et lorsque les plantes sont "réceptives" (bonne hygrométrie, absence de vent, température modérée...). Le moment de l'intervention sera choisi en fonction du risque épidémique, de la sensibilité des variétés, de l'environnement et de certaines pratiques culturales, dont l'irrigation. Les outils disponibles comme les bulletins de santé du végétal (BSV) et/ou le système de conseils à la parcelle Mileos®, qui associe prévisions par les modèles épidémiologiques et situation sanitaire de la micro-région, permettent de faire les bons choix.

Pour la première intervention, la décision de traitement est prise en fonction de la sensibilité variétale: de la troisième génération pour une variété sensible à la cinquième génération pour une variété résistante. La présence d'inoculum primaire dans l'environnement

### Le risque mildiou dépend du type d'irrigation

La micro-irrigation est le meilleur compromis entre la protection contre le mildiou et l'apport d'eau. Elle ne provoque pas de lessivage des produits de contact, ni l'humectation du feuillage. Avec une irrigation par canon, le lessivage des produits de contact est possible. En revanche, elle aura peu d'action sur le développement du mildiou, compte tenu de la rapidité de l'apport d'eau (sauf irrigation de fin de journée). Cependant, il convient de limiter le recouplement entre les passages de canon et de surveiller ces zones, ainsi que celles arrosées en fin de journée lors des tours d'eau. L'irrigation par sprinkler en couverture intégrale peut induire le lessivage des produits de contact. Etant donnée la durée de l'apport d'eau, cette technique favorise également les contaminations.

(sur tas de déchets, jardins particuliers ou cultures bâchées) influera sur le raisonnement des traitements. Le stade de développement de la plante n'est pas un critère fiable. Mileos® permet de simuler l'épidémie et donc d'en déduire les meilleures dates d'intervention. Il permet d'éviter certains traitements en l'absence de risque, mais il ne remplacera pas les observations du terrain.

Pour limiter le nombre de traitements, la tolérance variétale vis-à-vis du mildiou du feuillage doit être prise en compte, comme le font Mileos® et les BSV régionaux. La sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée à la sensibilité sur tubercule : pour les variétés très tolérantes sur tubercule, quelques traces de mildiou en fin de saison sur feuillage auront peu d'incidence sur la qualité de la récolte.

A l'exception de variétés très sensibles, comme Bintje, ou très résistantes et récentes, comme Coquine, le comportement des variétés est assez difficilement prévisible d'une année à l'autre et d'un site à l'autre. Cette prévision est d'autant plus difficile que la variété est inscrite au catalogue depuis très longtemps. En effet, la tolérance évolue dans le temps. Malgré tout, les seuils utilisés par Mileos® sont suffisamment prudents pour éviter des erreurs de raisonnement de la protection au champ.

Les spécialités fongicides sont à choisir en fonction de leur mode d'action, de la pression de la maladie, des conditions de lessivage et de l'évo-

lution de la culture. Certaines spécialités sont adaptées à la protection des tubercules. Des produits de contact élaborés et des produits translaminaires correspondent aux besoins pendant les périodes de lessivage important (pluies). Les produits pénétrants, à base de cymoxanil, permettent un rattrapage des contaminations récentes (un à deux jours maximum). Enfin, certains produits ascendants à diffusion acropétale et translaminaires sont à utiliser pendant la phase active de croissance du feuillage. Pour limiter les risques de développement de résistance, une stratégie basée sur l'alternance des modes d'actions est nécessaire.

### Ralentir l'évolution de l'épidémie

L'irrigation peut contribuer à allonger une période climatique à risque par l'humidité du sol qu'elle entretient sur la parcelle. Dans ces conditions, s'il y a des risques, le feuillage devra être protégé tout en ayant respecté la durée de mise en place des matières actives avant d'irriguer (se reporter à l'étiquette du produit). L'application de spécialités de contact ou translaminaires, plus résistantes au lessivage, permet de mener distinctement la protection fongicide et l'irrigation, tout en gardant un excellent niveau d'efficacité.

En cas de mildiou déclaré, l'utilisation de modes d'action anti-sporulants complémentaires est vivement recommandée. Si des foyers sont isolés dans la parcelle, les détruire au plus vite et transporter les fanes dans un sac plastique. En effet, aucune solution ne permet de supprimer le mildiou en place. Toutes les techniques proposées ont pour seul objectif de protéger le feuillage encore sain et de ralentir l'évolution de l'épidémie.

La protection fongicide avant et après le défanage est particulièrement importante pour obtenir des tubercules sains. Toute tache sporulante, même isolée, est source de contamination directe des tubercules en cas de précipitations. Dans le cas d'utilisation d'un produit de contact, maintenir la protection fongicide jusqu'à la destruction complète de la végétation peut être nécessaire si la destruction est trop lente et/ou les conditions climatiques favorables au mildiou. Dans tous les cas, les produits utilisés doivent avoir un délai avant récolte (DAR) compatible avec les dates de défanage et de récolte prévues. Plus d'infos sur [www.arvalis-infos.fr](http://www.arvalis-infos.fr) et le guide "Choisir et décider-pomme de terre". ■

Guillaume Beauvallet, Denis Gaucher, Cyril Hannon, Arvalis-Institut du végétal

### Les familles chimiques fongicides disponibles

Au niveau des fongicides contre le mildiou de la pomme de terre, les modes d'action des molécules de cinq grandes familles sont différenciées. Des sous-groupes existent avec une ou plusieurs matières actives par sous-groupe. Ils sont ordonnés selon la classification FRAC (Fungicide Resistance Action Committee).

**C : Respiration mitochondriale**  
C3 : famoxadone, fenamidone  
C4 : cyazofamid, amisulbrom  
C5 : fluazinam

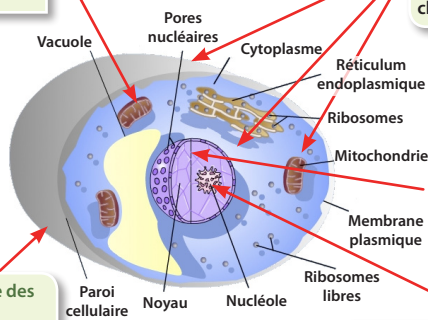
**M : Multisites**  
Dithiocarbamates,  
cuivre, folpel,  
chlorothalonil

**I : Inconnu**  
cymoxanil

**A : Synthèse des acides nucléiques**  
A1 : mefenoxam,  
benalaxyl-M

**F : Paroi cellulaire, synthèse des lipides**  
F4 : propamocarb  
F5 : benthialicarb,  
diméthomorph, mandipropamid,  
valifénalate

**B : Mitose et division cellulaire**  
B3 : zoxamide  
B5 : fluopicolide



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FELCOOP

## L'OCM unique en question

Le 17 avril, le débat organisé lors de l'assemblée générale de Felcoop avait pour thème la nouvelle politique agricole commune. A l'heure actuelle, rien n'est encore fixé. Les négociations sur la Pac se poursuivent avec l'étape des trilogues. Pour le secteur des fruits et légumes, l'OCM unique est le principal outil à défendre. Mais l'attention de tous se concentre sur les aides directes, mettant en danger ce dispositif. Catherine Lion, directrice adjointe de la FNSEA, n'était pas très optimiste sur son maintien. Et pourtant, pour Felcoop et son président, Jean-Michel Delannoy, l'organisation commune du marché est un outil à défendre car « l'effet de levier est important en regard des sommes modestes engagées. » Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a d'ailleurs acquiescé en ce sens en précisant « qu'il était favorable à son maintien ». Mais sera-t-il capable de le défendre à la hauteur des attentes ? Après la position de FranceAgriMer (cf. précédent Pomme de terre Hebdo), c'est au tour du Copacogeca, l'organisation représentant les syndicats et coopératives au niveau européen, de préciser ses attentes dans une lettre envoyée à



> Stéphane Le Foll a répondu à Jean-Michel Delannoy, président de Felcoop, sur les questions de la filière f&l.

la Commission européenne. Il demande le maintien de l'OCM pour les fruits et légumes après 2013 car il a permis aux organisations de producteurs de se moderniser, de renforcer la qualité de leurs produits, de mieux protéger l'environnement et d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. Avec ces différentes positions affichées, l'OCM devrait revenir au premier plan du débat européen. ■

## Agenda

> Les 1<sup>er</sup> et 2 juin

Pays en Ville  
Saint Quentin (Aisne)  
[www.agri02.com](http://www.agri02.com)

## &gt; Du 6 au 8 juin

Congrès Fedepom  
Les métiers du négoce à l'horizon 2018  
Reims (Marne)  
[federation@fedepom.org](mailto:federation@fedepom.org)

## &gt; Le 27 juin

Qualipom Nord  
Chocques (Pas-de-Calais)  
[www.agriculture-npdc.fr](http://www.agriculture-npdc.fr)

## &gt; Le 2 juillet

Visite essais pomme de terre  
Par Arvalis-Institut du végétal  
Villers St Christophe (Aisne)  
[www.arvalis-infos.fr](http://www.arvalis-infos.fr)

## &gt; Le 3 juillet

Formation Arvalis : diagnostic des accidents en culture de pomme de terre  
Villers St Christophe (Aisne)  
[www.formations-arvalis.fr](http://www.formations-arvalis.fr)

## En bref

## CONSOMMATION

## Des achats moins élevés en début 2013

Les achats des ménages en volume sont restés stables depuis le début de l'année. En comparaison des niveaux records de 2012, ils sont en léger recul sur la période du 25 février au 24 mars (- 3 %). Mais ils restent dans la fourchette haute de la consommation. La taille de clientèle a retrouvé un niveau supérieur à 2012 : plus d'un ménage sur deux a acheté des pommes de terre pendant ces quatre semaines. En cumul depuis le 6 août, la hausse de volumes par rapport à la campagne précédente est de 2 % en GMS dont 5 % en hypermarchés, stable en supermarchés et en baisse de 4 % en discounts. La hausse des prix n'a donc toujours pas de véritable impact sur les volumes vendus. Les clients achètent un peu moins à chaque fois. Mais le nombre de ménages acheteurs est plus élevé. La

consommation globale reste donc dynamique, en légère hausse par rapport au niveau déjà très élevé de 2012.

Source : Panel consommateurs Kantar Worldpanel

## PRODUCTEURS

## Limite de déclaration de surfaces à l'UNPT fixée au 30 juin

Les producteurs sont invités, comme tous les ans, à renvoyer leurs déclarations de surface pour le 30 juin à l'UNPT. Cette simple démarche permet d'être indemnisé en cas d'apparition de maladie de quarantaine, *Clavibacter michiganensis* et *Ralstonia solanacearum*. En 2003, une convention « relative à la solidarité interprofessionnelle en matière sanitaire » a été signée entre le CNIPT et le GIPT. Elle permet, avec la participation de l'Etat, d'indemniser producteurs, négociants, coopératives et industriels victimes de ces parasites. Facile et rapide, la déclaration peut s'effectuer en ligne sur l'Extranet de l'UNPT (onglet "Fonds d'indem-

nisation"). Retrouvez plus d'informations sur [www.producteursdepommesdeterre.org](http://www.producteursdepommesdeterre.org)

## ESPAGNE

## Enrayer le déclin de la production et de la consommation

Selon les données du Ministère de l'Agriculture espagnol, la superficie consacrée à la pomme de terre a diminué de 271 000 ha en 1990 à 78 700 ha en 2011. En parallèle, les importations sont passées de 300 000 t en 1990 à 650 000 t en 2011. La Fepex a rappelé que la culture de la pomme de terre génère environ 20 000 emplois. Beaucoup ont déjà été perdus. Cette situation est paradoxale au vu des tendances positives de consommation dans les autres pays européens comme la France, la Belgique ou l'Allemagne. L'ensemble du secteur considère nécessaire de prendre des mesures urgentes pour inverser une tendance qui met en péril son avenir.

Source : Ubifrance

## LES MARCHÉS PHYSIQUES

## Cotations France (RNM)

En €/tonne

## ■ Marché français-Stade expédition - 23 avril

Variétés de consommation courantes	
Bintje Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm sac 25 kg	260-360 (⇒)
Div. var. cons Bassin Nord lavée cat. I 40-75 mm sac 10 kg	360-450 (⇒)
Agata France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	620 (⇒)
Variétés à chair ferme	
Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	500-720 (⇒)
Rouge France lavée cat. I + 35mm carton 12,5 kg	500-720 (⇒)

## ■ Export-Stade expédition - 22 avril

Agata France lavable cat. I 40-70 mm sac 1 tonne	420-500 (↗)
Div. var. cons France lavable cat. I 40-70 mm sac 1 tonne	320-420 (↘)
Div. var. cons France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	280-340 (⇒)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	270-350 (⇒)

## ■ Rungis - 23 avril

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	700-800 (⇒)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	500-550 (⇒)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	420-460 (⇒)

## ■ Industrie - 19 avril

Bintje Bassin Nord non lavée + 35 mm fritable	230-270 (↗)
Div. var. cons. Bassin Nord non lavée, tout venant 35 mm et + fritable	250-310 (↗)

## Plantations en cours

Les plantations progressent enfin dans de nombreux pays. En France, le beau temps permet une avancée rapide des travaux dans toutes les régions de production. Du côté des marchés, les cours se maintiennent à des niveaux toujours très élevés. Les Pays-Bas ont, à leur tour, annoncé des stocks au 15 avril en baisse: 850 000 t (soit 23 % de la production initiale) contre 1 150 000 t l'an dernier à la même date. Les volumes libres en stock chez les producteurs ont été estimés à 300 000 t, bien moins que les 650 000 t de l'an dernier, et moins que les 500 000 t de moyenne pour les cinq dernières années. Les tendances sont les mêmes que celles constatées en France et en Belgique.

Les primeurs apparaissent timidement dans les rayons. Selon le relevé effectué dans 150 GMS par le Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM), 28 % des magasins proposaient des pommes de terre primeurs en vrac la semaine dernière. 17 % des magasins présentaient des primeurs françaises (vrac) et 11 % des primeurs importées.

L'intégralité des cotations peut être retrouvée sur [www.fldhebdofr](http://www.fldhebdofr)

NB: entre parenthèses, la tendance du marché.

## Cotations marchés étrangers

En €/tonne

## ■ Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - 19 avril

Destination industrie frites: tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	260-300
Export: tout-venant, vrac, départ, qualité export, 40 mm +	250-300
Calibre 0-40 mm (indicatif)	100-150

## ■ Belgique (RNM) - Stade production - 23 avril

Div. var. cons non lavée (tout venant, 33 mm +)	250-270 (↘)
---	-------------

## ■ Grande-Bretagne (Cours PCL) - 20 avril

Prix moyen production	425,16 (↗)
-----------------------	------------

## LES MARCHÉS À TERME

## ■ Eurex Francfort-Industrie (en €/tonne)

	16/04/2013	17/04/2013	18/04/2013	19/04/2013	22/04/2013
Juin 2013	306	318	318	316	312
Novembre 2013	120	120	120	120	120

Editeur CNIPT  
43-45 rue de Naples  
75008 Paris  
Tél: 01 44 69 42 10  
Fax: 01 44 69 42 11

Directeur de publication:  
Jean-Luc Gosselin

Prix du numéro: 2 €  
Abonnement 1 an: 53 €

Editeur délégué:  
FLD Hebdo (Abc SAS)

Impression-Routage:  
Dupli-print  
2 rue Descartes  
ZI Sezac  
95330 Domont

Dépôt légal: à parution  
ISSN n° 099133351